

VILLE D'ANGLET

PLAN LOCAL DE L'URBANISME

4 E - Plan de délimitation des SECTEURS DE MINORATION de la règle de stationnement

Article 12 des dispositions communes du règlement

Echelle 1 / 6 000

Approuvé le 14 juin 2013



Edité en Juin 2013, Ville d'Anglet, Direction du Développement Urbain, S.I.G.

Secteurs de minoration de la règle de stationnement

Axes TCSP

